

Communiqué de presse

Paris, 15 janvier 2018

Un nouveau système très bientôt remboursé pour protéger les patients de l'hypoglycémie !

Une très bonne nouvelle pour débuter 2018 : **les patients souffrant d'hypoglycémies ou ayant un diabète mal équilibré vont pouvoir bénéficier très prochainement d'un système innovant leur permettant de mieux vivre au quotidien.** En effet, après plus de 10 ans d'attente, la société Medtronic vient d'obtenir l'accord du CEPS¹ pour le remboursement de son système MiniMed 640G.

Ce système de pompe à insuline couplée à un capteur de glucose en continu a été conçu pour protéger le patient de l'hypoglycémie grâce à son arrêt prédictif avant hypoglycémie. A partir des informations envoyées par le capteur, la pompe assure de façon automatique un arrêt de l'administration d'insuline lorsqu'il y a un risque d'hypoglycémie et une reprise automatique de l'insuline lorsque ce risque est passé.

Le capteur ne sera prescrit qu'à des patients sous pompe à insuline depuis plus de 6 mois dont l'équilibre glycémique sera insuffisant ($HbA1C \geq 8$ en dépit d'une insulinothérapie intensive), ou ayant souffert d'hypoglycémie sévère dans les 12 derniers mois. Il leur faudra recevoir une éducation thérapeutique et une formation à l'utilisation de ce système.

La prescription, la formation seront assurées par un centre initiateur agréé. Après une période d'essai et une évaluation, l'ensemble du dispositif sera fourni par les « distributeurs » qui auront un cahier des charges et un suivi technique à assurer. **Les négociations avec eux sont en cours mais la Fédération n'attendra pas 10 ans de plus !**

La Fédération Française des Diabétiques a été très active dans l'accord trouvé et se félicite de cette avancée :

« C'est notre réponse à tous ceux qui devant leurs ordinateurs, tablettes ou smartphones s'interrogent sur les réseaux sociaux sur notre utilité. Nous sommes des acteurs de santé et menons des actions responsables afin d'améliorer la qualité de vie des 4 millions de personnes atteintes de diabète et de défendre leurs droits. » déclare Gérard Raymond, Président de la Fédération Française des Diabétiques

¹ Comité Economique des Produits de Santé

Par ailleurs, les négociations se poursuivent et vont dans le bon sens pour un autre capteur de glucose en continu : le DEXCOM.

Un pas de plus vers l'innovation

Un pas de plus vers la boucle fermée et le pancréas artificiel.

Un bond de géant pour la transformation et la modernisation de notre système de santé avec une participation plus active des patients, acteurs de leur santé.

La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients, au service des patients et dirigée par des patients. Avec son réseau de près de 90 associations locales, réparties sur l'ensemble du territoire et son siège national, elle représente les 4 millions de patients diabétiques. Fondée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1976, elle est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la Fédération bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. La Fédération est pleinement engagée dans la gouvernance de la santé. En outre elle œuvre à la guérison du diabète en soutenant la recherche et développe des actions de solidarité ciblées envers les différents publics concernés.

Contact presse

Christiane LENTZ – c.lentz@federationdesdiabetiques.org – tel : 01-84-79-21-45